



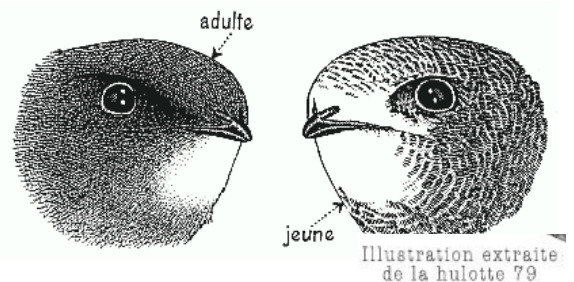
J'ai trouvé un Martinet noir

+ A SAVOIR

Un martinet tombé à terre ne pourra plus s'envoler.

Déterminer l'âge vous permet de savoir s'il peut déjà voler ou non.

- Si le martinet est entièrement brun sombre sauf la gorge (claire) il s'agit d'un adulte.
- Si ses plumes de couverture (celles du dos et de la tête) sont bordées d'un liseré blanc, si son front est clair (et pas seulement sa gorge), il s'agit d'un jeune de l'année.

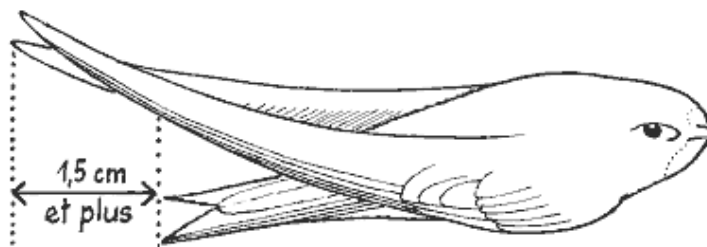


Martinet noir, adulte et jeune

+ TROIS QUESTIONS A SE POSER

Question 1 : Ses ailes fermées dépassent-elles la queue de 1.5 cm ?

- Si non : l'oiseau est encore trop jeune pour prendre son envol. Il a besoin d'être élevé pendant quelques jours encore. Vous trouverez des conseils plus loin dans cette fiche, mais avant, continuez à vous poser les questions qui suivent.
- Si oui : continuez à vous poser les questions qui suivent.



Question 2 : L'oiseau a-t-il les deux ailes plaquées contre le corps de manière symétrique ?

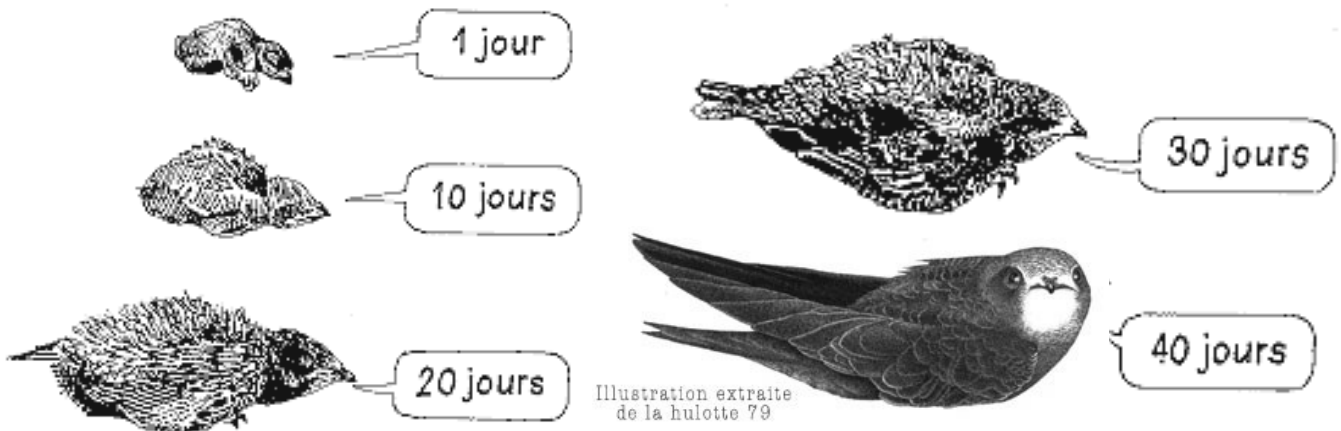
- Non : contactez le centre de sauvegarde au 04 90 74 52 44.
- Oui : continuez à vous poser la question qui suit.

Question 3 : Combien pèse mon Martinet ? il faut que je m'assure qu'il pèse le bon poids, c'est-à-dire entre 35 et 45 grammes (ni plus, ni moins) pour un martinet dont les ailes dépassent de 1.5cm la queue. (Cf. courbe de croissance p3)

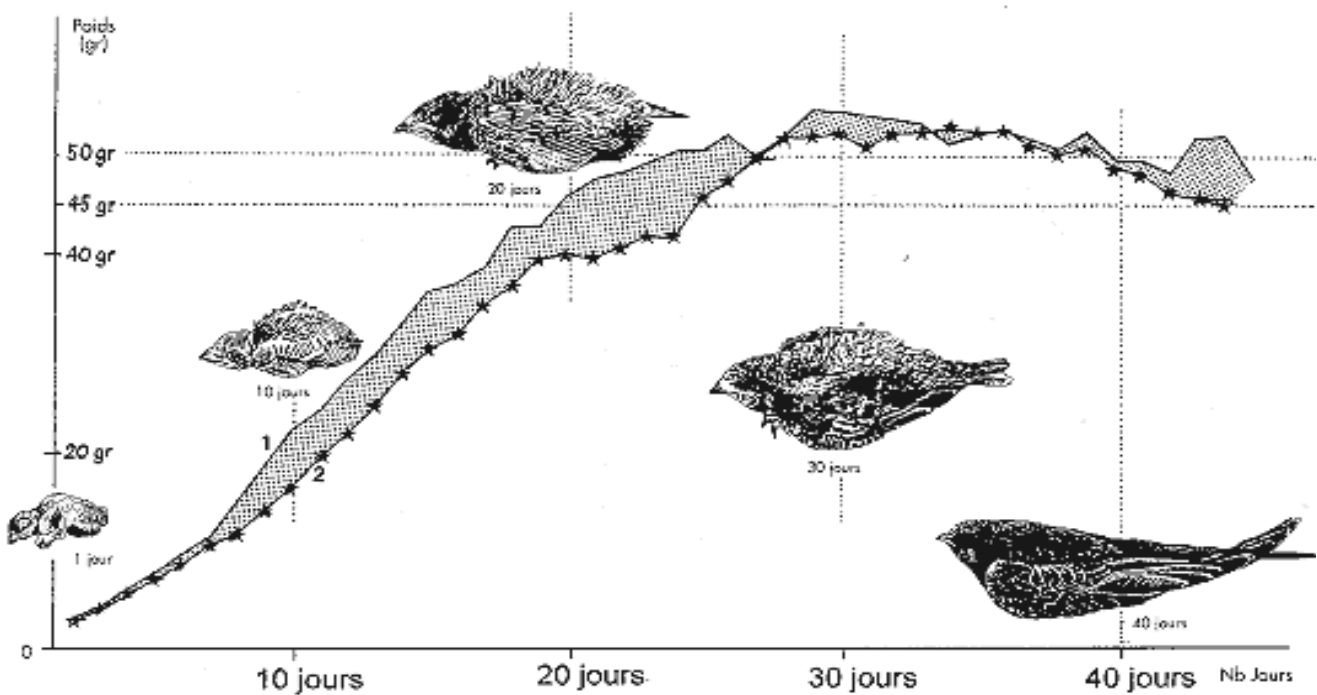


EVALUER L'AGE ET LE POIDS DE L'OISEAU

1. Trouvez son âge approximatif en le comparant aux cinq poussins ci-dessous (1 jour, 10 jours, 20 jours, 30 jours ou 40 jours)



2. En fonction de son âge, vérifiez que son poids se trouve dans la zone grise (poids normal).



D'après M. COURDESSE et G. GORY

La courbe de poids moyenne des jeunes Martinets noir, de leur naissance à leur envol, a été établie par le spécialiste français de cet oiseau, Gérard Gory, d'après le suivi de 168 poussins.

Un Martinet noir adulte doit peser entre 35 et 45 grammes pour être relâché dans les meilleures conditions.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 90 74 52 44





RELACHER UN MARTINET NOIR

- Les ailes du martinet dépassent de 1.5 cm la queue,
- Les ailes sont croisées et plaquées de manière symétrique contre le corps,
- L'oiseau pèse entre 35 et 45 grammes,
- Il est agité et bouge les ailes,
- Il recrache la nourriture de plus en plus souvent et finit par refuser de s'alimenter,
- Il passe beaucoup de temps à se nettoyer et à lisser ses grandes plumes avec le bec,

Alors le Martinet noir est prêt à être relâché

(en cas de doute contactez un centre de sauvegarde pour la faune sauvage)

1. Choisissez un endroit tranquille : une bonne visibilité (terrain de sport, route secondaire...)
 2. Mettez vous face au vent. Placer le martinet dans la paume de votre main, levez la main au dessus de votre tête et attendez. Vous pouvez donner un léger élan vers le haut.
- ⇒ S'il s'envole et prend très vite de la hauteur : **le relâcher a réussi !**

⇒ S'il tombe 2 ou 3 fois, contactez un **centre de sauvegarde pour la faune sauvage** le plus proche de chez vous.



La prise en charge d'un Martinet noir en 3 étapes

1 INSTALLER L'OISILLON

- Installer l'oiseau dans une boîte à chaussure dont le fond est recouvert d'essuie-tout et de copeaux. Faire des trous sur le couvercle.
- **Bien fermer la boîte** lorsque l'oiseau n'est pas nourri. Le martinet niche sous les tuiles, la boîte à chaussure et le noir recrée l'habitat semi-cavernicole et les apaise.
- Le disposer dans une pièce au calme, à une température de 25 à 28°C (utiliser une bouillotte ou une bouteille d'eau chaude contre le carton si besoin).
- **Changer l'essuie-tout et la litière à chaque nourrissage.** Le fond de la boîte doit toujours être propre, sinon les fientes peuvent coller au plumage et le dégrader. La propreté du plumage est essentielle pour les martinets qui passent leur vie en vol !



ATTENTION !

Utilisez ni tissu, ni coton dans lequel l'oiseau pourrait s'emmêler les pattes et se blesser.

Maintenez l'oiseau à distance des animaux domestiques.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 90 74 52 44



2. HYDRATER L'OISEAU

Deux fois par jour, faire boire le Martinet.

Méthode : A l'aide d'un compte-gouttes, déposer une goutte sur la commissure du bec et recommencer jusqu'à plus soif. Le Martinet ouvrira le bec et absorbera chaque goutte. Ou bien tremper une petite baguette dans l'eau et déposer chaque goutte ainsi obtenue sur le côté du bec.

Autre méthode : ouvrir le robinet tout doucement, jusqu'à obtenir un filet d'eau fin comme un cheveu, juste un peu plus que le goutte à goutte. Placer le bout du bec du Martinet devant ce filet d'eau : il va claquer du bec plusieurs fois, pour boire.



ATTENTION !

Ne jamais verser d'eau directement dans le bec, au risque de noyer l'oisillon. Les oiseaux ont un trou sur la langue relié à la trachée.

3. NOURRIR L'OISILLON

Nourriture appropriée :

- Grillons (vendus en animalerie) - *Attention : ne jamais acheter des grillons dit Provençaux (Gryllus bimaculatus) car ils provoquent chez les martinets de violentes diarrhées.*
- Larves de teigne (vendues en animalerie)
- Traitement vitaminique : Tonivit (disponible en pharmacie)

➔ ne donner en aucun cas du pain ou du lait à un oiseau

Procédure de nourrissage :

- Donner à chaque repas environ 80% de grillons et 20% de teigne (ex : 8 grillons et 2 teignes par repas)
- Donner des vitamines, par exemple du Tonivit : 1 goutte par jour sur le premier grillon afin de limiter les carences.

Le nourrir, seulement en journée, 6 repas par jour toutes les 2h. Le nourrissage peut commencer à 8h et se terminer à 20h. Pour les plus faibles et les jeunes il faut un nourrissage en toutes petites quantités toutes les heures, voir même toutes les 30min. Le renflement de la partie droite du cou visible pendant quelques instants après le nourrissage montre que l'oiseau a pris assez de nourriture.

Techniques de nourrissage :

Toujours favoriser un nourrissage sans manipulation, directement dans la boîte à chaussure, «à la becquée» (en utilisant une pince à épiler en plastique).

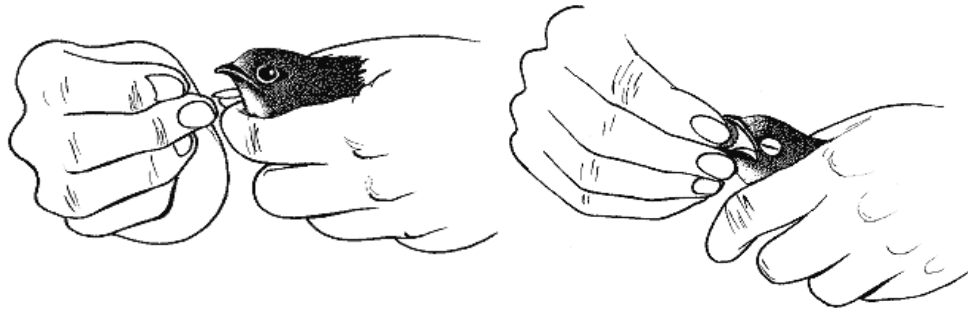
Si cela n'est pas possible il faut nourrir le martinet en main :

- Prendre le martinet et l'enrouler dans une feuille de sopalin, en laissant la tête dépasser,
- S'asseoir sur une chaise et coincer le martinet enroulé entre ses genoux, tête vers le haut. Vous avez maintenant vos deux mains libres. Maintenez le martinet délicatement mais fermement
- Bien tenir sa tête et lui ouvrir le bec avec précaution sur le côté, en introduisant l'ongle entre la mandibule inférieure et la mandibule supérieure. Avec l'index de la main qui maintient l'oiseau, tenir le bec entrouvert. (Ne jamais lui tirer sur le bout du bec, au risque de le casser),
- Glisser la nourriture au fond du bec, à l'aide d'une pince à bout rond ou de vos doigts.



ATTENTION !

Les mains qui manipulent l'oisillon doivent toujours être propres et non grasses !
En cas de salissure du plumage, laver immédiatement avec un coton imbibé d'eau chaude.



Indications relatives à la quantité optimale de nourriture

Âge du martinet (en jour)	Poids du martinet (en gramme)	Quantité de grillons/jour (en gramme)	Quantité de grillons/jour (en % du poids corporel)	Quantité de grillons (en gramme) par repas avec 6 repas/jour
20	37.70	15.90	42.20	2.65
32	37.90	16.50	43.50	2.75
38	42.90	12.60	29.40	2.10
Adulte	40.40	13.80	34.20	2.30

ATTENTION !

Les mains qui manipulent l'oisillon doivent toujours être propres et non grasses !
En cas de salissure du plumage, laver immédiatement avec un coton imbibé d'eau chaude.



GESTES A NE PAS FAIRE

- **Ne pas parler, exhiber ou caresser l'animal** : les animaux sauvages sont très stressés au contact de l'homme, ce qui peut aggraver leur état.
- **Ne pas scotcher les ailes** : il est ensuite impossible de retirer le scotch sans arracher des plumes.
- **Ne pas conditionner un oiseau sauvage dans une cage avec des barreaux** : l'animal peut se prendre les ailes entre les barreaux et aggraver son état. De plus, l'oiseau est moins stressé lorsqu'il est plongé dans le noir.
- **Ne pas manipuler inutilement l'oiseau** : il y a un risque d'abîmer son plumage de façon durable, un résultat fatal pour l'oiseau qui ne pourra pas retrouver sa liberté.
- **Ne pas salir le plumage de l'oiseau** : un martinet avec le plumage endommagé est un oiseau condamné. Il faut bien changer le sopalin régulièrement et avoir les mains propres pendant les manipulations.
- **Ne pas abîmer la partie inférieure du bec** : elle est cartilagineuse et très fragile chez le Martinet.



La faune sauvage et la loi

Les martinets sont des espèces protégées par la loi et leur détention en captivité est interdite sans autorisation. N'hésitez pas à contacter le centre de sauvegarde ou l'OFB de votre département pour plus de renseignements.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 90 74 52 44

